
Nombre de membres

en exercice: 15

Présents : 10

Votants: 13

Séance du 09 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée le 09 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Jean-Claude LEVIS, Rollin ROGER, Hervé SKUPSKI, François BARELLE, Mathieu CHAUDEZ, Perrine COULOMB, Yannick FRESKO, Christian PLANCKE, Jean-Louis LEGRIS, Alain JESSUS

Représentés: Jean-Louis VERDET par Jean-Claude LEVIS, Florian DELAHAYE par Rollin ROGER, Delphine DELANNOY par Hervé SKUPSKI

Excuses: Ludovic BOUHIER, Vincent CREPIN

Absents:

Secrétaire de séance: Mathieu CHAUDEZ

Objet: Reconduction du contrat de l'agent communal saisonnier - DE 2023 18

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancée des travaux de la salle du conseil municipal, rappelle au conseil municipal l'approche des vacances, et des fêtes communales, et propose de reconduire le contrat de l'adjoint technique saisonnier, du 12 juin au 15 septembre 2023.

Pour rappel, la grille indiciaire de cet agent est celle de la fonction publique, échelle 3, indice brut 310, majoré 300.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat de l'agent sur la base de 17h00 par semaine.

Objet: Vote des taux d'imposition 2023 - DE 2023 19

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une erreur apparaît sur la délibération relative au vote des taux 2023, et propose donc l'annulation de celle-ci.

Cette délibération annule et remplace donc la délibération DE2023_11 du 11 avril 2023 et la modifie de la façon suivante :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, à la majorité, décide de retenir les taux suivants pour l'année 2023 :

- taux de taxe sur le foncier bâti : 32.85 %
- taux de taxe sur le foncier non bâti : 35.15 %
- taux de taxe d'habitation : 10.55 %

Objet: QD 2023 JUIN - DE 2023 20

- 13/14 juillet 2023. Monsieur Rollin ROGER fait part au conseil du programme des festivités des 13 et 14 juillet. Le programme sera distribué au plus vite dans les boîtes aux lettres.

- postes des conseillers pour la fête de la musique, et les 13 et 14 juillet.

- Rollin ROGER fait part de la réunion plan climat (PCAET), d'hier. Des actions vont être mises en place sur les communes de la Communauté Urbaine d'ARRAS.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la permanence Pass déchets qui se tiendra le 7 septembre 2023 en mairie.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de notre participation à la réunion organisée par Artis le 15 juin.

- Monsieur le Maire rappelle également au conseil municipal de l'exposition des oeuvres des élèves du RPI, le jeudi 15 juin à 17h30.

- Le prochain conseil d'école aura lieu le 3 juillet 2023 à 17h30

- Le prochain conseil municipal aura lieu le 4 juillet 2023 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.